

Paraît lorsque la  
Municipalité le juge  
nécessaire

(Affiché dans les trois  
villages et publié sur le site  
communal).

N° 07/2021

## INFORMATIONS OFFICIELLES

[www.goumoens.ch](http://www.goumoens.ch)  
[greffe@goumoens.ch](mailto:greffe@goumoens.ch)

Commune de  
Goumoëns



### Fêtes de fin d'année – Fermeture de l'Administration communale et du Centre de tri

La population est priée de prendre note que les bureaux seront fermés les vendredis 24 et 31 décembre 2021.

La déchetterie sera quant à elle fermée les samedis 25 décembre 2021 et 1<sup>er</sup> janvier 2022.

### Heures de commune – Décomptes 2021

Nous prions toutes les personnes concernées de bien vouloir nous faire parvenir les décomptes d'heures ou factures 2021 **d'ici au lundi 13 décembre 2021, 08h00.**

### Tables de Noël – Pro Senectute Vaud

Vous souhaitez partager l'esprit de Noël et recevoir chez vous un ou des seniors de la région pour un repas festif dans une atmosphère familiale ? Ou vous êtes retraité(e) et désirez rejoindre une Table de Noël chez des habitants de la région ? Renseignements auprès de Mme Mehregan Joseph, coordinatrice des Tables conviviales, au 021 646 17 21 ou [mehregan.joseph@vd.prosenectute.ch](mailto:mehregan.joseph@vd.prosenectute.ch). Délai d'inscription : mardi 07.12.2021. Papillons à disposition au bureau communal.

### Téléthon 2021

La société de Jeunesse de Goumoëns organisera la traditionnelle vente de pâtisseries, peluches et divers accessoires **le samedi matin 4 décembre, de 09h00 à 12h00**, devant l'épicerie « Le P'tit Marché » ainsi qu'au centre de tri. Comme chaque année, le bénéfice sera reversé intégralement à l'action du Téléthon mis sur pied par l'Union des Jeunesses du Gros-de-Vaud. Les mesures liées au COVID seront bien évidemment respectées.

### Conseil communal

Dans sa séance du 27 octobre 2021, le Conseil communal a accepté :

- Le préavis municipal n° 03/2021 relatif à l'arrêté d'imposition 2022, le taux d'imposition reste à 75,5 pts.

→ Suite au verso →

### **Locaux commerciaux à louer - Ancien collège à Eclagnens**

La Municipalité de la Commune de Goumoëns annonce que les locaux commerciaux précités sis au rez-de-chaussée, comprenant deux pièces d'environ 35 m2 plus un galetas ainsi qu'une cave, places de parc, sont à louer, loyer Fr. 900.00, charges comprises. Libre de suite. Les dossiers complets (lettre de motivation, extrait du Registre du commerce et extrait de l'Office des poursuites) doivent être envoyés à l'Administration communale, CP 11, 1376 Goumoens-la-Ville.

### **Centre de tri - Bennes à papier et carton**

Comme indiqué, merci de bien vouloir mettre dans la benne à papier que du papier et dans celle du carton que du carton.

### **Déneigement des routes et chemins communaux**

Afin de ne pas perturber le service voirie lors des travaux de déneigement, la Municipalité rappelle que

- **toutes les mesures doivent être prises pour ne pas laisser de véhicules sur la voie publique.**

L'Autorité décline d'ores et déjà toute responsabilité en cas de dégâts.

Pour le surplus, il est précisé que

- **les riverains ne sont pas autorisés à repousser la neige sur la route, ni à y déverser celle des toits.**

Les employés communaux vous en seront très reconnaissants.

*La Municipalité souhaite d'ores et déjà à chacun de belles Fêtes de fin d'année et forme ses meilleurs vœux pour l'année 2022.*

